



Accrochage avec potelet situé à l'intérieur d'un virage

Par **Pierre3a**, le **30/05/2017** à **10:59**

Bonjour,

J'ai heurté avec mon véhicule (depuis la roue avant gauche jusqu'à la roue arrière gauche) une borne métallique placée sur la chaussée à l'intérieur d'un virage. Cette borne étant relativement basse il m'était difficile, voire impossible de la voir depuis le poste de conduite. Existe t'il des dispositif réglementaires sur lesquels m'appuyer pour demander à la municipalité de reconnaître ses torts et à mon assurance de ne pas me considérer comme responsable?

Merci